



PARCOURS J'IMPLANTE L'ENTREPRISE A L'INTERNATIONAL

30
FORMATIONS VIDEO
de 8 minutes en moyenne

+
DES APPORTS
THEORIQUES

en format PDF

+
DES TESTS
DE VALIDATION

pour valider vos acquis



Environ 8 heures
pour se former

PREREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Réussir l'implantation d'une entreprise à l'international
- Connaître les différents aspects juridiques et financiers de l'implantation à l'international
- Déceler les barrières à l'entrée d'une implantation dans des pays étrangers
- Maîtriser les facteurs clés de succès de l'implantation d'une entreprise dans quelques pays

PUBLIC VISE

- Dirigeants d'entreprises
- Directeurs commerciaux
- Chargés de mission en développement international
- Etudiants voulant se spécialiser en développement international

EXPERTS FORMATEURS

- Spécialistes de la Belgique, de la Suisse, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne, des USA, de la Pologne, du Maroc, de la Russie, du Mexique, du Brésil, de la Corée du sud et du Japon
- Experts en export et en recherche de financements pour le développement international
- Conseils à l'implantation et au management interculturel

LES 30 FORMATIONS DE VOTRE PARCOURS EN DETAIL

- 1/ Je découvre les problématiques du développement à l'international
- 2/ Je comprends les enjeux et difficultés du développement à l'international
- 3/ Je découvre les solutions juridiques d'implantation à l'étranger
- 4/ J'évite les pièges dans le développement commercial à l'international
- 5/ Je découvre les dispositifs de soutien public au développement international
- 6/ J'utilise les outils du commerce international
- 7/ Je gère des équipes de différentes nationalités et cultures
- 8/ Je réussis l'intégration d'expatriés dans mes équipes
- 9/ J'utilise le mécanisme Volontaire International en Entreprise (VIE) pour me développer à l'international
- 10/ Je prépare l'expatriation de mes salariés
- 11/ Je gère les expatriations
- 12/ J'aide les conjoints d'expatriés
- 13/ Je m'implante en Belgique
- 14/ Je m'implante en Suisse
- 15/ Je m'implante en Allemagne
- 16/ Je découvre les différentes règles juridiques pour m'implanter ou exporter en Allemagne
- 17/ Je découvre les aspects juridiques d'une implantation en Italie
- 18/ Je m'implante en Espagne
- 19/ Je découvre les clés pour réussir mon implantation aux USA
- 20/ Je m'implante aux USA pour vendre et me développer
- 21/ Je m'implante aux USA
- 22/ Je m'implante en Pologne
- 23/ J'implante mon entreprise au Maroc
- 24/ Je découvre les modalités juridiques de l'export ou de l'implantation en Russie
- 25/ Je découvre le marché russe
- 26/ Je m'implante au Mexique
- 27/ Je m'implante au Brésil
- 28/ Je découvre la Corée du Sud en vue d'un développement international
- 29/ Je m'implante en Corée du Sud
- 30/ Je m'implante au Japon

📌 Vous voulez suivre ce parcours ?

L'équipe pédagogique peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Le prix du parcours de formation est de 70 € T.T.C. et comprend :

- le parcours de formation en tant que tel.
- un abonnement pour un parcours de formation donne accès aux formations du parcours. L'accès à la plateforme débute dans les 48h ouvrables maximum après le règlement de la formation, une fois le compte créé par les équipes de FORCES et le parcours choisi par l'apprenant, à raison d'un mois par parcours.
- des quiz de validation de connaissance après chaque module vidéo, avec correction automatique des réponses apportées. Sur option, le candidat peut demander à passer un examen en ligne sous surveillance de webcam.
- des documents complémentaires aux concepts étudiés, de type Glossaire ou Tableaux à compléter.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>